

Les Pilles

En Drôme provençale



Les Pilles infos 01/2019 du 12 avril

Voici de nouvelles informations du conseil municipal et de la commune des Pilles.

Les comptes-rendus et procès-verbaux des réunions du conseil sont publiés sur :

<http://lespilles.fr/mairie/conseil-municipal/deliberations/>

Vous pouvez retrouver sur le site internet tous les numéros de *Les Pilles infos* ainsi que de *La Gazette* :

<http://lespilles.fr/bulletins-dinformation/>

Conférence sur le pastoralisme ce dimanche !

A l'initiative de l'association Les Pilles, Histoire et patrimoine, Alexandre Vernin revient aux Pilles **dimanche 14 avril à 18 h en salle polyvalente**, cette fois pour nous parler de l'Histoire du pastoralisme : "Être berger dans les Baronnies aux XVIIe et XVIIIe siècles dans les Baronnies provençales".

Cette conférence mettra en perspectives les évolutions des espèces, des métiers et des pratiques jusqu'à aujourd'hui, sans omettre bien sûr le retour du loup.

Cf. lespilles.fr pour les détails.

3ème Festival du cirque Pilles sous les étoiles !

La troisième édition aura lieu **du 20 au 28 avril** : le village va à nouveau vibrer de l'ambiance circassienne ! Acrobatie et magie pour petits et grands, tous les détails de la programmation sont sur **cyrknop.fr**

Attention : le succès du festival est grandissant et les places limitées sous le chapiteau !

Vous êtes invités à prendre directement vos billets sur :

<https://www.helloasso.com/associations/cyrk-nop/evenements/pilles-sous-les-etoiles-2019>

Réunions des bénévoles pour mettre tout au point le mercredi 17 avril à 19 h en salle polyvalente.

Extinction nocturne des éclairages publics

C'est le résultat du sondage de début d'année : une grande majorité des habitants qui se sont exprimés y était favorable (écologie globale, économies d'énergie et financière). C'est chose faite : l'éclairage public est coupé de 0h30 à 6h du matin.

Travaux sur la place de l'Olivier

C'est un des grands chantiers de la commune en 2019. Les employés communaux travaillent sur l'aménagement paysager : plantation d'arbres, haies décoratives et coupe-vent... Les containers multifonctions qui serviront de rangement et buvette seront posés dans la première quinzaine de mai, à temps pour le marché des producteurs. Un WC "personnes à mobilité réduite" en fera partie.

Marché des producteurs

Il se déroulera cette année **du 20 mai au 20 octobre**, soit 23 lundis jusqu'à la Foire des Pilles du 27 octobre. 22 producteurs sont inscrits, avec quelques nouveautés, couvrant l'ensemble des produits locaux. **La vente démarre à 17 h** : merci de vous tenir à cet horaire pour permettre d'installer les stands sans stress !

C'est un marché de producteurs en circuit court : directement du producteur au consommateur. La revente est interdite. Soyez là dès le premier marché pour encourager les producteurs !

Monument aux morts

Le financement est actuellement recherché pour le déplacement du monument aux morts, conformément aux résultats du sondage qui avait été effectué. Si tout va bien, le chantier devrait se dérouler dans les prochains mois.

Travaux à la micro-crèche :

Une porte doit être percée pour faciliter l'utilisation de la pièce de jeux et un auvent aménagé pour protéger du soleil et des intempéries. Le financement est bouclé et les travaux doivent attendre une période de vacances, mais se feront dès que possible.

Inscriptions à l'école :

Les inscriptions à l'école Aubres-Les Pilles doivent se faire en mairie des Pilles (ouverte les lundis, mercredi et jeudi après-midi) pour les habitants des Pilles.

Se munir svp du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Station d'épuration

Rappel, malheureusement très actuel : **pas de lingettes, couches, tampons, etc. dans les WC !** Leur effilochement bloque et ruine les pompes de relevage, ce qui entraîne des frais élevés d'intervention des entreprises spécialisés, voire comme ce fut le cas un remplacement de pompe.

La station d'épuration naturelle fonctionne très bien mais sur des effluents correspondant à sa fonction !

Stationnement

Merci de respecter les règles du stationnement dans le village et de garer vos voitures aux parkings.

Adoption du budget primitif 2019

Le conseil municipal a adopté le budget 2019 et prévoit les deux gros chantiers de cette année : la place de l'Olivier et la micro-crèche. Il est équilibré et prévoit de transmettre en fin de mandat (élections de mars 2020) des finances saines : fond de roulement suffisant, créances irrécouvrables épurées, diminution de l'amortissement des emprunts.

La commune n'a pas contracté de nouvel emprunt durant la durée du mandat. Le seul qui a été contracté concerne le chantier eau/assainissement, dont le budget est séparé du budget communal (et doit donc être équilibré indépendamment).

Durant ce mandat, la commune n'a pas non plus augmenté les impôts qu'elle perçoit malgré les baisses de dotations de l'Etat.

Il y a en effet encore tout plein d'infos à lire dans les actualités du site lespilles.fr :
518 articles à ce jour !

Agenda pillois

Les associations des Pilles sont actives : découvrez l'agenda des réunions et événements, t régulièrement mis à jour sur :

<http://lespilles.fr/infos-pratiques/agenda-actualise-des-reunions/>

www.lespilles.fr

et sur Facebook en bilingue : <https://www.facebook.com/lespilles>

Les articles parus dans la presse locale sont lisibles ici :

<http://lespilles.fr/mairie/bulletins-dinformation/les-pilles-dans-la-presse/>